

Laisser les parents payer et choisir : un nouveau modèle de financement pour l'éducation primaire et secondaire

Une présentation de
Peter Cowley

Directeur des études sur la performance des écoles

INSTITUT FRASER

12 juillet 2010

Tout d'abord, comment les enfants en profiteront-ils?

- Chaque fois qu'un changement dans les politiques d'éducation est proposé, cette question doit être posée.
- Ainsi, quand nous réfléchissons à la question du financement de l'éducation et aux façons dont il peut être amélioré, nous ne devons pas oublier que ces changements devraient procurer des avantages concrets aux élèves canadiens.

« Si le gouvernement prenait la décision d'exiger une bonne éducation pour tous les enfants, il s'éviterait la peine de leur en fournir une. Il pourrait laisser aux parents le soin de faire éduquer leurs enfants où et comme ils le souhaitent, suivant les besoins de chacun, et se contenter de payer une partie des frais de scolarité des enfants les plus pauvres et de s'en charger complètement pour ceux qui n'ont personne d'autre pour y pourvoir. »

-John Stuart Mill, *De la liberté*, 1859

A) Analyse du statu quo

Le rôle de l'État dans l'éducation primaire et secondaire canadienne

Les gouvernements provinciaux au Canada s'acquittent de leur responsabilité constitutionnelle quant à l'éducation primaire et secondaire par l'entremise de ces trois fonctions :

Réglementation
Administration
Financement

Modèle général en vertu du statu quo

- Bien qu'il existe des différences dans les détails, le modèle général de financement de l'éducation est similaire dans toutes les provinces : les programmes éducatifs donnés par les écoles publiques sont payés par les recettes fiscales de l'État.
- Les programmes éducatifs donnés par les autres écoles sont parfois payés en partie par les recettes fiscales de l'État, selon la province.

Mais pourquoi?

Le modèle actuel de financement est guidé par le principe d'«accès universel» aux programmes éducatifs administrés par l'État

Les provinces offrent des programmes éducatifs aux enfants d'âge scolaire dans les écoles publiques sans coût direct pour les parents et sans égard à la capacité de payer de ces derniers.

Les gouvernements ne considèrent pourtant pas que l'on doive financer un accès universel aux autres besoins de base des enfants

Les gouvernements ne fournissent pas de nourriture, de vêtements et de logement « gratuits » aux enfants à moins que leurs parents ou gardiens en soient incapables ou omettent de le faire.

Ce même modèle de financement présume que l'éducation est un «bien public» qui doit donc être subventionné par les recettes fiscales

Bien que l'éducation ne soit pas un véritable bien public au sens économique du terme, on présume que sans financement de la part de l'État, les familles n'investiraient pas suffisamment dans l'éducation de leurs enfants, réduisant ainsi le bénéfice social produit.

Les gouvernements garantissent pourtant qu'un sous-investissement n'aura pas lieu en rendant l'école obligatoire pour les enfants d'âge scolaire

Tout comme l'assurance automobile, l'éducation des enfants est généralement une obligation légale. Cependant, l'assurance automobile est normalement financée par des primes payées par les usagers et non par les impôts comme l'éducation primaire et secondaire.

Le modèle de financement actuel pourrait avoir comme objectif d'améliorer l'important transfert inter-générationnel

En effet, la nécessité que l'éducation soit abordable pour les jeunes familles est un aspect important de son financement dont doit tenir compte toute politique proposée.

Résumé des explications sous-tendant le statu quo

Les justifications habituelles qui sous-tendent le système actuel ne sont pas appuyées sur des principes solides. Toutefois, toute proposition de réforme devrait tenir compte du financement de l'éducation pour les enfants dont les familles sont incapables d'en assumer le coût ou qui omettent de le faire.

B) Obstacles à l'amélioration du système d'éducation découlant du statu quo

Obstacle #1

Le modèle de financement actuel de l'éducation primaire et secondaire n'incite pas suffisamment les parents à rechercher la meilleure éducation disponible pour leurs enfants.

Le modèle de financement actuel fait assumer un coût direct très faible ou nul aux parents

Puisque les parents voient l'école publique comme un fournisseur «gratuit», ils risquent d'être moins fermes qu'ils ne l'auraient été autrement dans leur rôle de militants pour l'amélioration.

Obstacle #2

Le modèle de financement actuel de l'éducation primaire et secondaire n'incite pas suffisamment les fournisseurs de services éducatifs à faire profiter aux enfants canadiens des avantages de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Le modèle actuel de financement est discriminatoire envers certains fournisseurs de services éducatifs

Dans toutes les provinces, l'éducation à domicile, les enseignants autonomes et les écoles indépendantes sont soit non subventionnés, soit subventionnés dans une proportion moindre que les écoles publiques.

C) Solution proposée

Une solution :

« Si le gouvernement prenait la décision d'exiger une bonne éducation pour tous les enfants, il s'éviterait la peine de leur en fournir une. Il pourrait laisser aux parents le soin de faire éduquer leurs enfants où et comme ils le souhaitent, suivant les besoins de chacun, et se contenter de payer une partie des frais de scolarité des enfants les plus pauvres et de s'en charger complètement pour ceux qui n'ont personne d'autre pour y pourvoir. »

-John Stuart Mill, *De la liberté*, 1859

Solution (1^{ère} partie) : la contribution des parents

Étant donné que l'éducation est une composante de la tâche d'élever un enfant – tout comme le nourrir, l'habiller et le loger – et puisque l'enfant est le plus grand bénéficiaire de son éducation, les parents devraient être responsables d'une portion raisonnable du coût de l'éducation de leur enfant.

Les gouvernements pourraient établir le coût de l'éducation pour la province ou le district scolaire et les parents seraient responsables d'un tiers du montant, le reste étant assumé par le gouvernement grâce aux recettes fiscales générales.

Solution (2^e partie) : la part des contribuables

Étant donné qu'il est dans l'intérêt de la société que chaque enfant reçoive une bonne éducation, deux tiers du coût établi de celle-ci devraient être financés par les contribuables et offerts à n'importe quel type de fournisseur de services éducatifs (école publique, organisme privé à but lucratif ou non, enseignants autonomes ou familles pratiquant l'éducation à domicile).

Solution (3^e partie) Soutien aux familles à faible revenu

Afin de garantir un «accès universel» à une bonne éducation, nous pourrions facilement adopter la recommandation de John Stuart Mill et nous assurer qu'aucun enfant n'est privé d'une éducation adéquate parce que ses parents ne peuvent pas en assumer le coût.

En fin de compte, comment tout cela aide-t-il les enfants?



Le système de financement proposé permettra aux parents de participer davantage au succès de leur école précisément parce qu'ils auront un engagement financier envers celle-ci. Ce plus grand engagement se traduira par une relation plus étroite entre la maison et l'école qui ne peut que profiter aux enfants.

En encourageant la concurrence par un financement exempt de discrimination, toutes les écoles seront incitées à améliorer leur qualité afin d'augmenter leur nombre d'inscriptions – ou du moins, de le stabiliser. Une éducation de plus grande qualité profite directement aux enfants.

Merci de votre attention

SCHOOL CHAIN
Showcase
Improving education through choice


Garfield Weston Awards
for Excellence in Education

